



AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

LOT 3 450 819

LOT « 5 » PROJETÉ RUE NOTRE-DAME

Conformément à l'article 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A-19.1), un avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 5 février 2024, il sera statué sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel pour la construction d'une habitation multifamiliale de quatorze (14) logements.

IMMEUBLE VISÉ :

Cette demande d'autorisation d'un usage conditionnel est faite à l'égard d'un terrain indiqué comme étant le « lot 5 » tel que décrit au plan projet d'implantation et de lotissement signé par Carl Lejeune, arpenteur géomètre, minute 3828, dossier 34 052 en date du 18 octobre 2023.

Le lot originaire porte le numéro 3 450 819 du cadastre du Québec, le matricule 2904-07-2234 et est situé sur la rue Notre-Dame. Le terrain actuellement vacant se situe à l'intérieur de la zone 1-C-09.

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE :

La demande d'autorisation d'un usage conditionnel pour une habitation multifamiliale a pour objet de permettre, selon les dispositions du règlement numéro 967 sur les usages conditionnels et du règlement de zonage numéro 748 et leurs amendements, la construction d'un immeuble de quatorze (14) logements sur le lot précité.

Des conditions peuvent s'ajouter à l'autorisation de cet usage, conformément à l'article 26 du règlement numéro 967 sur les usages conditionnels et ses amendements.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande d'autorisation d'un usage conditionnel doit se présenter le lundi 5 février 2024 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal située au 588, rue De Montcalm à Berthierville.

Donné à Berthierville, ce 17 janvier 2024.

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière